

## **Relevé d'échanges du Comité technique Alpes Nord**

**COMITE TECHNIQUE PREPARATOIRE AU COMITE DE LA MOBILITE ALPES**

**16 JUIN 2020- VISIOCONFERENCE**

### **Participants (présents) :**

#### **Région Auvergne-Rhône-Alpes :**

Cyril PHILIS (responsable du service Contrats et Performance)

Eric SALIOU (responsable du service Desserte, infrastructure, matériel)

**Services du siège et des antennes :** Giorgio BERERA, Claire Byczek, Sandra MAZE, Christelle DUC, Stéphane KONZOLA, Romain TET-BUSSEIL, Bruno ROBERT,.

**SNCF Voyageurs :** Sebastien HERVIER, Arnaud COLOMBO, Cédric VICARD, Christine JALICOT, Myriam VEYRAT DUREBEX DE VARGAS

**SNCF Réseau :** Gerald CASTANO

#### **LEMANIS**

Armelle LAUGIER, Mario WERREN, Manuel DAL MOLIN

#### **Associations d'usagers :**

**FNAUT AURA :** Anne-Marie GHEMARD, François LEMAIRE

**ADTC se déplacer autrement :** Alexis GRABIT

**ARDSL :** Didier CHAGNY

**COLLECTIF Culoz Seyssel Lemans Express :** Nicolas DEPRESZ

**VELOYO/FNAUT :** Kevin TABOADA

**Usagers Modane :** Emmanuel COMBET

**Agence Ecomobilité Savoie-Mont-Blanc :** M COMBES, M ASUS

## **Introduction**

### **Support de présentation - voir pièce jointe**

La Région introduit la réunion qui se tient exceptionnellement en format de visio-conférence. Elle en précise les objectifs à savoir :

- d'engager le cycle de concertation 2020
- de faire un point à date à la sortie de la crise sanitaire sur le contexte du transport régional
- de présenter les évolutions de services à venir (SA 2021) et projet SA 2022
- d'identifier les points saillants de préoccupations pour suites donner

Le comité Alpes a été scindé en 2 réunions techniques de 3h :

- > **Le Comité Alpes NORD** sur le secteur de la Savoie et de la Haute-Savoie le 16 juin ;
- > **Le Comité Alpes SUD** sur le secteur de l'étoile ferroviaire Grenobloise le 25 juin.

L'ordre du jour de la présentation est décomposé en 4 points :

1. Plans de reprise TER et transports interurbains
2. Bilan 2019 TER
3. Service Annuel TER 2021 et orientations pour le Service Annuel 2022
4. Autres actions de la Région – pour information

La Région indique que les Autorités Organisatrice de la Mobilité (AOM) sont associées à ce cycle de concertation et ont reçu un support de concertation ajusté pour d'éventuels retours/remarques.

Les établissements scolaires seront également informés – via l'envoi d'un message spécifique à l'automne 2020- des modifications d'horaires et de desserte sur les lignes connaissant les évolutions les plus sensibles au SA 2021.

## **Préambule**

La Région engage ce comité technique en dressant un bref point sur le contexte « extraordinaire » de ce cycle de concertation en rappelant notamment :

- L'année exceptionnelle pour le TER de janvier à novembre 2019
- Les mouvements sociaux (grèves) lourdes de décembre 2019 et janvier 2020
- Le confinement et l'urgence sanitaire du 16 mars au 11 mai 2020
- La sortie de confinement et remise en place progressive du service TER depuis le 11 mai 2020.

Elle précise enfin les très fortes incertitudes qui entourent le système ferroviaire et les inévitables impacts qui ne pourront être mesurées que dans les mois ou années à venir.

\*\*\*\*\*

## Présentation (voir éléments en pièce-jointe)

### 1. PLANS DE REPRISE TER ET TRANSPORTS INTERURBAINS

#### Éléments relatifs au plan de reprise des transports

<p><b>FNAUT AURA</b> souligne le problème de l'information des usagers : les plans de transports sont affichés la veille au soir (17h) pour le lendemain, alors même qu'ils semblent stables. Il conviendrait d'afficher à la semaine afin de redonner confiance aux usagers.</p> <p><b>ARDSL et ADTC</b> font remarquer que les PT ne sont pas toujours justes. Par exemple entre Annemasse et Genève, la moitié des trains maquent. Pour la Haute Savoie, il y a un arrêt total du trafic.</p>	<p><b>SNCF Voyageurs</b> indique qu'il n'est pas possible en l'état d'afficher un plan de transport fiable pour une semaine (même si ce plan de transport est construit pour être stable sur une semaine type). En effet, le système d'affichage pour la veille à 17h prend en compte toutes les adaptations, notamment pour les sujets de correspondances. Ainsi, celui-ci, même construit à la semaine est bien décliné « jour par jour ».</p>
<p><b>FNAUT AURA</b> souhaite savoir si la fréquentation s'est rétablie : elle semble être revenue sur le Léman Express, mais qu'en est-il des autres lignes TER ?</p> <p><b>FNAUT AURA</b> souhaite avoir un point à date sur le remboursement des abonnés pour le mois de mars.</p>	<p><b>SNCF Voyageurs</b> confirme qu'il y a bien une remontée de la fréquentation et une hausse des abonnements et titres au début du mois de juin. Le trafic est, début juin, à 40% de sa valeur de 2019.</p> <p><b>SNCF Voyageurs</b> confirme qu'il y aura bien une indemnisation des abonnés sur le mois de mars. Elle travaille à la mise en place d'une plateforme digitale (sur le site Internet TER AURA) et communiquera dès que celle-ci sera opérationnelle. Chaque abonné devra toutefois s'adresser au distributeur auquel il a acheté son titre afin d'obtenir le remboursement.</p>
<p><b>ARDSL</b> Demandent si la gratuité pour le personnel soignant va être maintenue ? Elle note que la reprise du service est très hétérogène : un bon niveau sur Lyon-Genève mais des lignes « malades ». Pour la Tarentaise, seulement 6 trains</p>	<p><b>La Région</b> confirme que la gratuité pour les soignants et personnels de SDIS est une disposition temporaire mise en œuvre pendant le confinement et sera valable jusqu'à la fin de la période d'urgence sanitaire (ndlr :11 juillet 2020). Au-delà de cette date, les dispositions classiques seront remises en œuvre.</p> <p><b>SNCF-Voyageurs</b> indique que le choix de rétablissement du service s'est porté en priorité sur la remise en circulation des trains en pointe. De fait certains axes sont encore peu dotés en service : la situation est toutefois sur une voie de progrès avec une cible du retour au nominal à l'été 2020.</p>

<p><b>ARDSL</b> fait part de sa satisfaction concernant le plan de relance TER pour le tourisme et les propositions formulées. Elle souhaite savoir si les dispositions pourraient être proposée sur Genève pour les grands évènements de Savoie/Haute Savoie.</p>	<p><b>La Région</b> confirme l'intérêt d'être incitatif dans ce plan de relance de l'usage du train via la mise en œuvre de tarifs attractifs. Illico promo vacances sera aussi de nature à promouvoir le volet touristique. Un travail est fait avec la SNCF sur les grands évènements et les partenariats qui peuvent être mis en œuvre</p> <p><b>SNCF-Voyageurs</b> précise que les mesures ne peuvent s'appliquer pour le transfrontalier. Ainsi le Pass Jeunes ne permettra pas d'aller/revenir d'Annemasse ou Evian vers/depuis Genève. Cela ne fonctionne que sur périmètre « franco-français ».</p> <p><b>Lemanis</b> indique qu'une réflexion est en cours afin de proposer des tarifs pour l'hiver prochain (grands massifs notamment).</p>
--	---

## 2. BILAN 2019 TER

### Echanges relatifs au bilan TER 2019

<p><b>Collectif Culoz Seyssel Leman express</b> s'interroge sur les résultats peu élevés de la ponctualité sur la ligne Lyon-Genève et s'étonne de ne pas voir Grenoble-Genève.</p>	<p><b>La Région</b> répond que la ponctualité fin de parcours à 5'59 sur l'axe Lyon-Genève demeure « basse » (75,1%) mais s'est tout de même redressée en 2019. La ligne fait également l'objet d'un mécanisme de bonus incitatif depuis le début de l'année et commence à montrer ses effets. Concernant les données Grenoble-Genève, cette relation fait partie de relations transversales (trains traversants) : les statistiques pour ces trains sont affectées aux sections correspondantes (et ne sont pas détournées en l'état).</p> <p><b>SNCF Voyageurs</b> rappelle qu'en 2020, des arrêts supplémentaires ont été remis sur Tenay et Virieu : ces nouveaux arrêts sur l'axe Lyon-Genève peuvent avoir un impact sur la robustesse d'exploitation (et générer des « retards ») puisque ces arrêts sont insérés dans des marches et contraintes d'exploitation entre Lyon et Genève déjà importantes.</p>
<p><b>FNAUT</b> relève que le Lyon -Grenoble a fait l'objet d'actions fortes (dont monitoring de la Région, mais déplore les résultats de ponctualité toujours faibles.</p>	<p><b>SNCF Voyageurs</b> répond que cette ligne se situe entre 2 agglomérations très chargées, le NFL et le nœud grenoblois. Elle s'engage à poursuivre les actions visant à la fiabilisation du service et à l'amélioration des résultats d'exécution de l'offre.</p>

### 3. SERVICE ANNUEL TER 2021 ET ORIENTATIONS POUR LE SERVICE ANNUEL 2022

La Région a transmis les grilles horaires ferroviaires programmées au SA 2021 dont les horaires évoluent par rapport à l'existant au SA 2020, avant la réunion. Ces grilles horaires sont des documents de travail : ce ne sont pas des fiches horaires voyageurs définitives. Elles constituent toutefois un support pour alimenter les échanges avec les associations et doivent être utilisées comme telles.

#### Echanges relatifs à la desserte

<b>LEMAN EXPRESS</b>	
<p><b>Collectif Culoz Seyssel Leman Express</b> souhaite davantage de trains le matin et le soir en pointe, avec des fréquences à la 1/2h. Il souhaite également des amplitudes plus large (en soirée, le dernier train est à 19h30) Des usagers travaillant dans le commerce et le personnel soignant ne s'y retrouvent pas. <b>FNAUT</b> complète et attirant l'attention sur les embouteillages en voiture à Bellegarde. Elle demande à développer l'offre entre Bellegarde et Genève et à prolonger la ligne 6 du LEX notamment vers Culoz. C'est une forte attente des habitants.</p> <p><b>Collectif Culoz Seyssel Leman Express</b> note que les horaires Genève-Culoz proposée pour le SA21 sur la ligne de Grenoble augmentent le temps de trajet d'une ½ heure.</p>	<p><b>La Région</b> répond qu'elle a déjà bien noté le souhait d'extension de l'offre Léman Express à Culoz et de son renforcement de cadence. Comme évoqué au comité NVDR, il s'agit pour le moment d'étudier les conditions de faisabilité de cette extension de service à moyen terme. Elle confirme que le travail est engagé avec les collectivités locales (CA du Haut-Bugey, la Communauté de communes de Usse et Rhône, la Communauté de communes du Pays bellegardien, la Communauté de communes du Bugey sud et la Communauté d'agglomération Grand Lac) : un cahier des charges sera produit pour lancer une étude avec SNCF Réseau. Des éléments pourront être partagés avec les associations d'usagers.</p> <p><b>La Région</b> répond que les trains Genève-Grenoble déplacés d'une ½ heure étaient en lien avec les travaux entre Genève et La Plaine initialement prévus en 2021. Les travaux ayant été décalés en 2022, les trains seront bien reconduits sur leurs horaires 2020. Il en est de même pour Lyon-Genève.</p>
<p><b>FNAUT</b> constate que, pour la ligne Genève-Grenoble, le dernier départ est à 18h14. C'est lié aux travaux mais demande si la situation va persister jusqu'en 2022 Demande à ce que la Région se penche sur les horaires tardifs entre Genève et Grenoble pour le retour : le dernier départ à 18h42 voire 18h14 en 2022 pose problème</p>	<p><b>SNCF Voyageurs</b> indique que le report des travaux en 2022 implique que le dernier départ ait lieu à 18h42 en 2021 (iso 2020) et non à 18h14.</p> <p><b>La Région</b> étudiera avec SNCF la question liée au rétablissement d'un départ 19h42 pour augmenter l'amplitude</p>
<p><b>ARDSL</b> note que les 4 créations de trains entre La Roche/Foron et Saint Gervais sont très bien positionnées (problématique de la desserte des lycées notamment) Sur le Annecy-La Roche/Foron-Genève, il faudrait envisager la même chose avec un</p>	<p><b>La Région</b> confirme que l'offre cadencée à la ½h dans les 2 sens de circulation est bien l'objectif du projet de modernisation de l'infrastructure sur tout le sud de l'étoile d'Annemasse : les études en cours visent précisément à permettre cette fréquence, et donc à étoffer l'offre. La</p>

<p>cadencement à la ½ heure ce qui passe par des investissements conséquents à prévoir dans le prochain CPER.</p> <p><b>ARDSL</b> note par ailleurs qu'il y a eu une dégradation de l'offre entre Saint Gervais et Bellegarde, avec les autocars, ainsi que sur Anancy-Chambéry (perte de trains au SA 2020 en matinée).</p>	<p>modernisation de la signalisation étant ici l'une des améliorations principales pour « faire passer plus de trains ».</p> <p><b>La Région</b> prend bonne note pour la dégradation le samedi entre Saint -Gervais et Bellegarde. Pour Anancy-Chambéry, il s'agit plus d'ajustements de volume entre service annuel au regard des contraintes.</p>
<b>SAINT GERVAIS-VALLORCINE</b>	
<p><b>ARDSL</b> relève que pour Saint Gervais Vallorcine, l'évolution va dans le bon sens. Il y a un bon niveau de service sur le territoire l'été pour la demande touristique. Elle souhaite avoir des informations sur les perspectives d'évolution du matériel roulant.</p>	<p><b>La Région</b> indique qu'en effet des études sont en cours pour le parc matériel roulant sur cette ligne, avec 2 scénarios : soit une acquisition de matériel neuf soit l'acquisition de rames existantes à TMR pour les remettre à niveau. Les études sont ici aussi en cours.</p>
<b>LYON-ANNECY</b>	
<p><b>FNAUT</b> demande si les service directs Lyon-Anancy seront remis en œuvre au SA 2022 ? Qu'en est-il du rétablissement de l'offre Lyon-Chambéry par l'itinéraire Sud ?</p> <p><b>ARDSL</b> rappelle que pour le Lyon-Anancy, Laurent WAUQUIEZ avait annoncé le retour de trains en 2020. Note que ce ne sera le cas ni en 2020 ni en 2021.</p>	<p><b>La Région</b> indique qu'à ce stade les orientations pour le SA22 visent à rétablir les circulations Chambéry-Lyon via l'itinéraire Sud (SAG-Lyon). Ce rétablissement conduit à revoir les dessertes de l'itinéraire Nord (via Ambérieu) dont le rétablissement de tout ou partie de Lyon-Anancy directs. Les études sont en cours et seront bien évidemment restitués lors du cycle de concertation 2021.</p> <p>La Région précise qu'il était par ailleurs extrêmement difficile de rétablir des directs Lyon-Anancy à compter de 2020 : ainsi le sujet est bien positionné pour le SA 2022.</p>
<b>LYON-GRENOBLE</b>	
<p><b>FNAUT</b> concernant la ligne Lyon-Grenoble, attire l'attention sur la régularité de 85%. Le rajout Lyon-Chambéry via Saint André le Gaz ne devrait pas arranger les choses ; Souhaite être rassuré sur le fait que la régularité sur Lyon-Grenoble ne se dégrade pas encore davantage.</p> <p>Quelle date de mise en œuvre des travaux à SAG ?</p>	<p><b>La Région</b> répond que les travaux Part-Dieu ont pour objectif de dégager plus de place dans le NFL en 2022 et 2023. Le souhait politique est bien de rétablir en 2022 ce qui existait avant travaux à Part-Dieu (SA2018).</p> <p>La ligne Lyon-Grenoble est bien sous suivi étroit et mécanisme financier incitatif dans le cadre de la convention avec SNCF.</p> <p><b>SNCF Réseau</b> indique que les travaux SAG sont reportés à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2021 (Covid)</p>
<b>ETOILE DE CHAMBERY</b>	
<p><b>ARDSL</b> partage l'intérêt de l'ajustement horaire du train au départ de Chambéry à 16h48 ainsi que du train le départ de Modane 13h30. En revanche la desserte de la Maurienne le week-end hors hiver serait à améliorer.</p>	<p><b>SNCF Voyageurs</b> indique que la desserte du week-end est pénalisée par des limitations temporaires de vitesse.</p>

<p><b>ADTC</b> demande si, pour Chambéry-Modane et Chambéry Bourg Saint Maurice, les trains pourraient être étendus jusqu'à Aix-Les-Bains</p>	<p><b>La Région et SNCF-Voyageurs</b> précisent que cette extension est contrainte techniquement par les capacités en gare (graphiques d'occupation des voies à Chambéry et Aix-Les-Bains).</p>
---	---

#### 4. AUTRES ACTIONS DE LA REGION

##### Echanges relatifs aux autres actions menées par la Région

<p><b>FNAUT</b> s'interroge sur l'absence de la Région sur le dossier Lyon Turin. Elle note l'absence de relation entre Saint Jean de Maurienne et Turin et le rôle que pourrait avoir St-Jean de Maurienne.</p>	<p><b>La Région</b> répond qu'elle n'est pas Autorité Organisatrice de services de transports Lyon-Turin. <i>[Post-réunion : la Région est très impliquée sur les accès français depuis 1997, au travers de financement d'études dont dernièrement un programme de 4M€ et l'inscription au SRADET de la nécessité d'un phasage de réalisation tenant des contraintes. La Région oeuvre activement au sein de la démarche Grand Chantier notamment à favoriser l'emploi des salariés issus de la Région et à soutenir les PME pour qu'elles saisissent les opportunités que ce chantier exceptionnel représente.]</i></p>
<p><b>ARDSL</b> regrette le traitement défavorable des abonnés du Léman Express au regard des dispositions d'indemnisation.</p>	<p><b>La Région</b> indique que le service Léman Express dispose d'une gamme tarifaire assez différente de la gamme TER. En l'occurrence la gamme Léman Pass est construite sur un tarif juxtaposant du ferroviaire et de l'urbain, avec des règles de gestion propre partagée entre France et Suisse. L'indemnisation est donc différente, et la Région n'est ici pas seule décisionnaire.</p>
<p><b>VELOYO</b> demande que le projet d'extension du Léman Express (ligne 6) de Bellegarde (ValseRhône) à Culoz soit aussi étudié pour une branche Nord sur le Haut-Bugey jusqu'à Nurieux. Cette offre serait à bâtir en correspondance avec la ligne Oyonnax-Bourg-Lyon, offrant ainsi des relations vers/depuis Genève.</p>	<p><b>La Région</b> indique avoir identifié cette option pour études. Toutefois la branche vers Culoz serait à étudier en premier lieu. Il sera difficile de tout faire au regard des contraintes techniques et financières du Léman Express.</p>

**FNAUT AURA** remercie la Région et SNCF pour le travail réalisé collectivement. Elle met en avant la qualité de la présentation, l'envoi des documents à l'avance. Elle note en outre les progrès réalisés.

\*\*\*\*\*

## **CONCLUSION**

**La Région** note les points ci-dessous en synthèse des échanges afin de les relayer à la Vice-Présidente en vue du prochain comité de mobilité Alpes qui se tiendra à l'automne 2020 :

### **Des sujets généraux à l'échelle du comité :**

> **l'information voyageurs lors de situations perturbées.** Les participants soulignent le besoin de disposer d'un plan de transport fiable, sur une semaine (et non à J-1 17h). Ils demandent aussi à bénéficier au plus tôt d'une plate-forme pour les indemnisations liées à la période (cette plate-forme ayant tardée à être déployée).

### **Des sujets territorialisés :**

- Prolongation du Léman Express à Culoz et renforcement de desserte
- Besoins tardifs : demande de trains plus tardifs le soir sur les Vallées Alpines et Haute-Savoie
- Souhait de rétablissement des trains Lyon-Annecy au SA 2022 et vigilance sur le retour à l'itinéraire Sud.
- Implication de la Région sur le dossier Lyon-Turin
- Intérêt des acteurs au projet de modernisation du Sud de l'Etoile d'Annemasse (Annemasse/LR/Foron – Annecy / St-Gervais) afin de renforcer les fréquences à la 1/2h sur le secteur.

Un compte-rendu des échanges sera envoyé par courriel aux participants et déposé sur la plateforme Civocracy.

La Région remercie les participants pour leur implication. Elle souligne le rôle pivot/relais des associations afin d'identifier les sujets majeurs afin que la Région et les transporteurs puissent y apporter des réponses adaptées.